cdc habitat

Caisse des Dépôts GROUPE

Conseils pratiques

Des gestes simples pour mieux gérer vos déchets



Moins de déchets, c'est possible !

La quantité de déchets produite chaque année par les Français(e)s reste importante. Que vous viviez en maison ou en appartement, des solutions existent : seconde vie, réutilisation, don, vente, compostage (individuel ou collectif), paillage... nos déchets deviennent de nouvelles ressources.

Chaque geste compte ! Adoptez les bons réflexes.

Les déchets sont nocifs pour l'environnement

Quelle que soit leur nature (gravats, électroménager, restes alimentaires, déchets verts...), les déchets polluent les eaux et les sols. Ils sont dangereux pour les animaux et pour l'homme.

Limitons le gaspillage alimentaire

Nous gaspillons tous de la nourriture sans avoir l'impression de jeter beaucoup. Pourtant, chaque Français(e) jette environ 25 kg de nourriture par an ! Des solutions existent pour limiter la quantité de nourriture mise à la poubelle.

Pourquoi le tri est important ?

Bien trier, c'est contribuer à garder votre résidence propre, protéger votre santé, réduire la pollution et faire des économies.

Le saviez-vous ?

Les Français(es) produisent deux fois plus de déchets qu'il y a 40 ans.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est comprise dans vos charges mensuelles. Son montant est fixé par l'administration fiscale. Mal trier peut augmenter la facture de 40 %.

Agir au quotidien

Jetez au bon endroit

- Utilisez les corbeilles extérieures de la résidence si elle en est dotée.
- Suivez les consignes de tri pour chaque conteneur. Si vous avez un doute, utilisez la poubelle ordinaire.

Gérez vos déchets spéciaux

- Piles et ampoules → en magasin ou chez le/la gardien(ne).
- Médicaments → en pharmacie.
- Encombrants → dans le local dédié ou en déchetterie.
- Vêtements et textiles → dans les bornes textiles ou auprès des associations.
- Équipements électriques → en magasin ou en déchetterie.

Repérez les logos !



À trier ou à rapporter en point de collecte.



Recyclable, si le tri est bien respecté.



Ne pas jeter avec les ordures ménagères.

Réduisez vos déchets

- Conservez les restes de vos repas pour faire une nouvelle recette.
- Choisissez des produits réutilisables et durables.
- Évitez les produits à usage unique.
- Achetez en grand format ou avec des recharges.
- Donnez, vendez ou louez ce dont vous n'avez plus besoin.
- Préférez les piles rechargeables ou les équipements solaires.



Les dates de péremption

- **La date limite de consommation (DLC) « à consommer jusqu'au »** s'applique aux produits à conserver au frais qui peuvent, après une courte période, présenter un danger pour la santé. *Faites appel à votre bon sens avant de les consommer : sentez et, si vous avez un doute, jetez.*
- **La date de durabilité minimale (DDM) « à consommer de préférence avant »** s'applique à des produits de plus longue conservation comportant une faible teneur en eau ou stérilisés (gâteaux secs, sucre, riz, pâtes, farine, aliments en conserve). *Dépasser la date ne présente donc aucun danger. Les produits pourront juste avoir perdu quelques qualités gustatives.*

Astuces

Pour votre sécurité, ne laissez pas vos encombrants dans les couloirs ni sur votre balcon, ils contribuent à la propagation des incendies.

Fermez bien vos sacs-poubelle pour éviter les odeurs et les nuisibles.

Remplacez l'essuie-tout jetable par un chiffon lavable.

Renseignez-vous sur les jours de collecte dans votre commune.

En savoir +

https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/reduire-dechets/composter-pailler

https://quefairedemesdechets.ademe.fr/

CDC Habitat – Avril 2026 – Maquette : V. Charlanne © M. Angelsen, Getty Images - Imprimé sur du papier PEFC

NOTRE ENGAGEMENT

CDC Habitat s'engage pour préserver nos ressources.

Ensemble, protégeons l'environnement.